



## **INTERSYNDICALE PERSONNELS DE L'ENVIRONNEMENT**

Fonctionnaires et contractuels de l'ONCFS, ONEMA, Parcs Nationaux, Conservatoire du Littoral, Agence des Aires Marines Protégées, ATEN, PNF, EPMP

# **REPORT DES ACTIONS ET DU MOT D'ORDRE DE GREVE DU 24 NOVEMBRE 2015**

COMMUNIQUE AUX PERSONNELS DE L'ENVIRONNEMENT – 17/11/2015.

Nos organisations syndicales condamnent les actes terroristes perpétrés en Ile de France le 13 novembre 2015 et assurent de leur compassion les familles et amis des victimes de ce drame.

Les fédérations FSU, CGT, Solidaires, FO, UNSA et CGC décident de respecter une semaine de deuil et de recueillement. Elles suspendent durant cette période le mouvement revendicatif des personnels de l'environnement.

En conséquence, le mot d'ordre de grève et les rassemblements du 24 novembre prochain concernant tous les personnels des établissements publics de l'Environnement sont reportés à une date ultérieure.

De même est suspendue toute communication vers l'extérieur et le grand public avec qui nous partageons l'émotion liée au deuil (notamment les actions de communication au niveau des signatures électroniques, les réseaux sociaux, la presse...).

Bien évidemment, nos revendications demeurent entières et légitimes, et l'intersyndicale se réserve la possibilité d'actions internes aux établissements ou au ministère.

Passé le temps du deuil, une nouvelle date de mobilisation nationale et de grève sera communiquée.

Nous continuerons à nous faire entendre sur tous les réseaux : sociaux, parlementaires, politiques et administratifs.

Pour que la terreur ne gagne pas, nous avons le devoir de poursuivre notre mouvement après cette période de deuil et de recueillement.

**LIBERTE DE REVENDIQUER,  
D'AGIR,  
DE SE MOBILISER,**

**UNE MANIERE DE LUTTER CONTRE LE TERRORISME**